

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée JEAN ROSE - BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée JEAN ROSE - BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client - en apprentissage (9870)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée JEAN ROSE - BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client - en apprentissage (9870)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	218	17

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de première et de terminale	Moyennes périodiques	Essentiel
	Appréciations du ou des bulletins de terminale	- Appréciations des enseignants et du professeur principal - Eléments de la fiche Avenir (méthode, autonomie)	Essentiel
	Résultats des épreuves anticipées de français	- Résultats obtenus aux épreuves anticipées orales et écrites - Notes du contrôle continu (session 2022)	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Niveau satisfaisant dans les matières du socle commun	Appréciations du ou des bulletins de terminale	Très important
	Résultats obtenus au baccalauréat	Résultat TPE et notes du baccalauréat	Complémentaire
Savoir-être	Assiduité	Absences signalées dans les bulletins	Important
	Comportement général	Bavardage ou insolence signalés dans les bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lecture du projet motivé du candidat	Lecture du projet motivé du candidat structuré et construit dans la durée	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Lecture du CV et du projet motivé	Prise en compte d'un engagement associatif et/ou entrepreneurial	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux composée de la Direction et de formateurs a étudié les dossiers sans pré-classement. Celle-ci a tout d'abord analysé les résultats académiques et les appréciations des bulletins scolaires, les avis de la Fiche Avenir (professeur principal et chef d'établissement) pour créer un premier groupe de candidats.

La lecture attentive du projet motivé a ensuite permis d'établir le groupe des candidats retenus, invités par messagerie à se présenter aux entretiens finaux de sélection.

Les candidats retenus dont le domicile était éloigné du lycée ont présenté des projets d'installation et ou de poursuite d'études pertinent dans leur projet motivé.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent veiller à bien lire les attendus de la formation ; la rédaction du projet motivé doit valoriser leur compréhension et faire le lien entre la formation et le projet du jeune.

Signature :

Emmanuel GAJEWSKI,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée JEAN

ROSE